

Fiche 3 : Mémento pour la réforme des lycées

Des pistes et points de repères pour accompagner tous les acteurs de la communauté éducative

	Comment faire vivre la réforme aujourd'hui en établissement avec les élèves de 2 ^{de} et de 3 ^e	Ce qu'il faut travailler pour préparer la rentrée 2019
Quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à l'orientation : quel accompagnement au choix des spécialités de 1^{re} ? • Préparation de l'oral • Repenser les fiches navette : le bac n'est plus l'objectif majeur • Les attendus du supérieur en termes de compétences. Ce sont eux qui pilotent l'offre de formation en lycée qui est à penser en termes de « chemins de formation » pour les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte des spécialités par établissement/diocèse/académie • Communication : penser des outils de communication cohérents à destination des familles, des équipes de lycée et des équipes de collège • Liaison collège-lycée • Penser l'organisation : classes ou pas classes ? • L'évaluation : il faut évaluer les compétences et pas seulement les connaissances • L'offre des options permettant le rééquilibrage de l'offre globale de formation des lycées en termes d'enseignements de spécialité • Utiliser les marges d'autonomie pour élargir l'offre des enseignements de spécialité.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • À qui confier la présentation des enseignements de spécialité (afin de ne pas favoriser le réveil des « chapelles » disciplinaires) ? • Accompagner les enseignants dans leur changement de posture • L'AP ne doit pas être que de la remédiation en maths et français suite aux tests ni uniquement l'affaire des profs de maths et de français • Ne pas oublier ce que les élèves ont fait au collège, notamment en matière de travail des compétences d'expression orale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas céder à la tentation de proposer des « menus » qui reconstruiraient les filières ES, L et S • Avoir une communication rassurante, sécurisante en direction des maîtres, des familles, des lycéens afin de renforcer la relation de confiance • Être attentif à une évaluation ne conduisant pas – par excès d'exigence – à pénaliser les lycéens dans leur accès aux formations souhaitées dans le supérieur.

<p>Repères</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de l'Enseignement catholique : formation intégrale de la personne • Pour éclairer le choix des élèves, il faut les voir dans leur globalité, grâce au croisement des regards. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en réseau indispensable, tant pour la carte des spécialités que pour la communication.
<p>Opportunités à saisir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les élèves leur responsabilité en lien avec un engagement dans la personnalisation de leur parcours et de leurs choix d'enseignements de spécialité • Montrer la plus-value que la réforme va apporter pour la préparation à l'enseignement supérieur : autonomie, responsabilisation (y compris dans l'enseignement à distance) • Travailler l'accompagnement à l'orientation dans une démarche de portefeuille de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement à l'orientation est-il l'affaire de tous ou des seuls PP ? • Penser la structure pédagogique en lien avec l'interdisciplinarité et les possibilités de co-enseignement • Penser la plus-value de la semestrialisation, en incluant la possibilité d'emplois du temps différents entre le 1^{er} et le 2nd semestre • Entretenir la confiance des parents en communiquant régulièrement à chaque étape et à chaque fois qu'on a de nouvelles informations.

Pistes pour accompagner les équipes au sein des établissements mais aussi en réseau

- ▶ **Qui : enseignants, personnel de vie scolaire, responsables pédagogiques (adjoints, responsables de niveau...).**

1/ Les outils d'information

- Préparer les documents de communication sur la réforme à destination des enseignants, parents : expliquer la réforme
- S'appuyer sur les notes du CSP de mai dernier pour expliquer la genèse de la réforme, ses enjeux --> [Lien](#)
- S'appuyer sur l'analyse que Pascal Balmand, Secrétaire général de l'Enseignement catholique fait de la réforme du lycée --> [Lien](#)

2/ Le relais des enseignants

- Réunion d'informations pour les équipes pédagogiques
- Préparer les enseignants concernés à la coopération et la coanimation
- Amener les enseignants à devenir ambassadeurs de la réforme en levant les appréhensions (postes, nombre d'heures...), en suggérant des associations de spécialités inédites
- Amener éventuellement les enseignants à accepter une extension de la semaine (plages horaires le mercredi après-midi, le samedi matin), surtout en cas de mutualisation de moyens entre établissements.

3/ Contextualiser la mise en oeuvre

- Prévoir la structure de l'établissement en fonction de l'existant (coloration de l'établissement, RH...) : quelles spécialités proposer ? L'offre des enseignements de spécialité et le nombre de groupes pour chacun sont susceptibles de varier d'une année à l'autre : ne peut-on pas anticiper par un plan pluriannuel, par exemple ?
- Réunion d'information auprès des élèves de 2^{de} pour présenter la réforme et les spécialités probables de l'établissement
- Proposer un sondage auprès des jeunes de 2^{de} pour recueillir leur souhait de « quadrinôme » puis de trinôme de spécialité.

4/ Travailler en réseau

- Concertation des CE par territoire/ pays pour imaginer des coopérations possibles et élargir l'offre de formation.

- ▶ **Plus-values de la semestrialisation** : des élèves qui travaillent vraiment jusqu'à mi-janvier et pour qui il y a moins le « creux » du 2nd trimestre ; des enseignants moins fatigués pour les conseils de classe de fin de 1^{er} semestre ; un suivi plus important (4 points d'étape) ; moins de conseils de classe et de pression sur les évaluations ; une adaptation des emplois du temps en fonction des besoins des élèves et du calendrier des épreuves du bac ; un apprentissage de l'autonomie et une préparation au rythme du postbac.

CONTRIBUTEURS

Jean-Luc Bescond, chargé de mission, DDEC 44 • Philippe Cabrol, Ifucome • Bruno Chauvineau DD, DDEC 41 • Emmanuelle Dalmau-Rocton, CE, DDEC 31 • Benoit De Parscau, CE, DDEC 35 • Stéphanie Guiraud, Synadic • Florence Guyon, adjointe DDEC 92 • Stéphanie Guiraud, Formiris • Marielle Kneblewski, adjointe, DDEC 69 • Catherine Malinge, chargée de mission, DDEC 85 • Sophie Potel, chargée de mission, DDEC 35 • Joël Potier, CE, DDEC 77 • Charlotte Rousselet, chargée de mission, DDEC 49 • Virginie Texier, Apel nationale.